



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 mars 2015

Convocation : 13 mars 15  
Affichage : 13 mars 15  
Nombre des membres  
afférents au conseil  
municipal : 10  
En exercice : 10  
Qui ont pris part aux  
délibérations : 9

L'an deux mil quinze, le vingt du mois de mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.  
Présents : Mmes Hélène HOUILLIER, Florence CAILLET et Noëlle DOMENECH. MM. Dominique POMMAT, Hervé MARAIS, Jacques MONNET, Mathieu CARIN, Aurélien DELBOULLE, Jean-François POITOU.  
Absent excusé : M. Alexandre PASCAL-GIROUD.  
Mme Hélène HOUILLIER a été nommée secrétaire de séance

### 1. Approbation du compte de gestion 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les résultats du compte de gestion 2014.

#### Section de fonctionnement

Recettes	356 264.71
Dépenses	288 105.38
Report 2013	100 117.83
Résultat	168 277.21

#### Section d'investissement

Recettes	140 508.07
Dépenses	127 737.20
Report 2013	- 12 688.31
Résultat	+ 82.56
Reste à réaliser 2014 : 17 000 €.	

### 2. Approbation du compte administratif 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les résultats du compte administratif (identique au compte de gestion).

### 3. Affectation des résultats 2014.

Restes A Réaliser (RAR) en dépenses d'investissement : 17 000.00 €.

Résultat d'investissement reporté + 82.56 € (résultat Investissement 2014 - résultat d'investissement 2013 soit +12 770.87-12 688.31).

Résultat de « fonctionnement capitalisé » : 16 917.46 € (solde Invest 2014-2013-solde RAR 2014 soit +82.54€ - 17 000). Obligation de combler les 16 917.46 par une recette de fonctionnement.

Résultat de fonctionnement reporté + 151 359.75 € (solde de fonctionnement 2014 + 2013 - résultat de fonctionnement capitalisé 2014 soit 168 277.21 - 16 917.46).

### 4. Vote des taux d'imposition local 2015.

A l'unanimité, Le Conseil décide de maintenir inchangés, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les taux d'imposition 2013, soit :

Taxe d'habitation : 13,26      Taxe foncière bâti : 21,22      Taxe foncière non bâti : 60,49

### 5. Vote du budget Primitif 2015.

#### Section de fonctionnement

Recettes	313 491.00
Dépenses	-464 850.75
Report 2014	+151 359.75
Total	464 850.75

#### Section d'investissement

Recettes	+193 799.44
Dépenses	-176 882.00
report 2014	+ 82.56
RAR 2014	- 17 000.00
Total	193 882.00

Budget global 2015 : 658 732.75 €.

## **6. Demande de subvention Parc des Bauges et Chambéry Métropole.**

Parc des Bauges : Au regard de son coût, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas engager de dossier de demandes de subvention pour une étude d'urbanisme sur l'aménagement des abords de la salle polyvalente. Pour 2015, les travaux envisagés (WC avec accès extérieur, étanchéité de la cuisine ou encore terrain de jeux pour les enfants...) seront définis et contrôlés par l'équipe municipale et réalisés par des professionnels; par ailleurs, le Conseil Municipal confirme son engagement dans le projet Géosite (pose de signalétique pour les sentiers dès 2015).

Chambéry Métropole : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention complémentaire à celle demandée au titre du FDEC au Conseil Départemental, au titre du fonds de concours aux communes rurales défavorisées pour (1) la création d'un garage à sel et (2) la mise en sécurité de l'église (escalier d'accès au clocher, paratonnerre et tableau électrique).

## **7. Cession de parcelles communales.**

Lors de sa séance du 9 février dernier le Conseil Municipal a approuvé des ventes de terrains communaux. L'estimation reçue du service des Domaines fait apparaître un coût de 2.49 €/m<sup>2</sup> pour des terres agricoles proches des habitations). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer, à ce prix, les cessions des parcelles C 551, C552, C 378 et C 379 aux propriétaires d'habitations proches qui en ont exprimés la demande. La demande concernant la parcelle C 377 est reportée, elle fera très probablement l'objet d'un échange avec soulte.

## **8. Nomination représentants agriculteurs : Commission communale agriculture.**

Le Conseil Municipal a nommé en date du 9 février M. Aurélien DELBOULLE élu titulaire, et Mme Florence CAILLET élue suppléante. Le Conseil Municipal dans sa majorité, (1 voix contre) nomme Messieurs Pierre BAULAZ et Jean-Noël DAVID représentants agriculteurs de la Commission communale agriculture et représentants de la commune pour le comité de suivi des contrats d'entretien de l'espace du plateau de la Leysse

## **9. Questions diverses.**

Monsieur le Maire explique que 4 options se profilent concernant l'avenir de la maison Fugier, propriété de la commune, à l'entrée du Chef-Lieu. Soit la vendre, soit la détruire, soit la restaurer, soit la raser et la reconstruire à neuf. Les 4 options seront proposées en réunion publique, sachant que l'OPAC vient de répondre par une proposition de reconstruction à neuf (2 T3 et 1 T1 bis en logements basse consommation) moyennant une simple mise à disposition du foncier par la commune.

Monsieur Mathieu CARIN, adjoint en charge, notamment, de la forêt, rencontre la semaine prochaine l'ONF avec M. le Maire et M. l'adjoint aux travaux pour définir le programme forestier 2015. L'entretien de la route du relais sera évoquée (situation complexe : gestion ONF, commune, département, opérateurs téléphoniques ...?).

Madame Florence CAILLET demande si la reconstruction du four de Nécuidet est toujours au programme. Monsieur le Maire répond qu'après contact avec des professionnels et bénévoles les avis sont unanimes : le four est totalement à refaire. Le projet sera probablement relancé en 2015, mais pas dans l'immédiat.

Madame Noëlle DOMENECH évoque le changement à programmer de la fontaine du Chef-Lieu (fuites).

Monsieur le Maire de La Thuile va solliciter Monsieur le Maire de Puygros pour définir les conditions d'accès pour les Thuilards à l'aire de compostage de Puygros (entretien à assurer par Chambéry Métropole).

Modification des permanences du secrétariat de mairie durant le mois d'avril (absence de notre secrétaire, Valérie GALASSI) : tous les mercredi de 8h30 à 11h30 : Par Monsieur le Maire et Mme Amélie PIAT (TAP).

Echanges de terrains avec des particuliers et cessions de certaines parcelles au Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie. Le CEN souhaitait que Monsieur le Maire rappelle que le précédent conseil municipal avait délibéré le lundi 24 février 2011 et validé les échanges et cessions proposées par le CEN. La nouvelle équipe municipale confirme volontiers ces précédents engagements.

**10. Questions du public :**

Des locataires de terrains communaux n'entretiennent pas correctement les terres qu'ils louent. Monsieur le Maire et Monsieur Aurélien DELBOULLE vont faire un point et rappeler l'obligation d'entretien aux agriculteurs concernés.

*Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie.  
Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984.*

*Fait en Mairie le 24 mars 2015.*

**Le Maire  
Dominique POMMAT**

